

23 mai 2025 -15:47

Appartient à Conseil des ministres du 23 mai 2025

Nomination de commissaires du gouvernement auprès des institutions culturelles fédérales

Sur proposition du ministre chargé des Institutions culturelles fédérales Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination de deux commissaires du gouvernement auprès des institutions culturelles fédérales.

La loi-programme du 8 avril 2003 prévoit la présence de deux commissaires du gouvernement, un francophone et un néerlandophone, au sein des trois institutions culturelles fédérales.

Hanneleen Broeckx et Damien Van Eyll sont nommées en tant que commissaires du gouvernement pour la durée de la législature.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfm.be

Caroline Dujacquier
Porte-parole (FR)
caroline.dujacquier@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfm.be